



DEPARTEMENT DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'URBANISME

DIRECTION GÉNÉRALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rue des Brigades d'Irlande 1
B-5100 Namur
Tél. : 081/33.21.11.
Fax : 081/33.22.85.

Mél : Veronique.lebrun@spw.wallonie.be

**Au Collège communal
Administration communale
Place communale
6950 NASSOGNE**



Service public
de Wallonie

Namur, le

Nos réf. : DATU/DAL/AF/JPVR/JPAD/SSC/Nassogne

Votre contact : DAUBECHIES Anne, Attachée – 081/33 25 68 – anne.daubechies@spaw.wallonie.be

OBJET : NASSOGNE – Elaboration du schéma de structure communal – Entrée en vigueur

Madame, Monsieur,

Votre courriel du 23 mai 2017 par lequel vous me transmettez une copie du certificat d'affichage relatif à la publication de la décision d'adoption définitive du schéma de structure communal approuvée par le Ministre Carlo Di Antonio m'est bien parvenu.

Conformément aux articles 112 à 114 de la nouvelle loi communale, le schéma de structure communal est d'application au cinquième jour qui suit le jour de publication, soit à partir du 30 avril 2017.

Je me charge d'en informer Monsieur Desquesnes, Fonctionnaire délégué.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Josiane PIMPURNIAUX,
Directrice**

Chef de service : Josiane PIMPURNIAUX, Directrice 081/33.21.94 – josiane.pimpurniaux@spw.wallonie.be
Chef du Département : Jean-Pol VAN REYBROECK, Inspecteur général.